

Les conseillers de l'Espace Info Energie de SOLIHA 75-92-95 à votre écoute au 0 800 006 075

## Isoler son logement est devenu obligatoire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, isoler son logement est devenu obligatoire lors de travaux de rénovation :

- ravalement de façade
- réfection de toiture
- aménagement de pièces pour les rendre habitables

En application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les pouvoirs publics ont rendu obligatoire, par décret du 30 mai 2016, la réalisation conjointe de travaux de performances énergétiques aux travaux de rénovation lourds.



Pour en savoir plus : <http://www.ademe.fr/fiche-ravalement-refection-toiture-travaux-isolation.pdf>

## Zoom sur le programme « Habiter Mieux »



Le programme « Habiter Mieux », mis en place par l'ANAH, apporte aux propriétaires une aide financière et un accompagnement personnalisé pour permettre de réaliser leurs travaux d'amélioration thermique. Selon les conditions de ressources et la performance des travaux, la subvention peut atteindre 50% dans la limite de 20 000€ HT de travaux.

Pour en savoir plus : [exemple d'amélioration de la performance énergétique soutenue par « Habiter Mieux »](#)

## Coup de pouce économies d'énergie

Le dispositif « **Coup de pouce économies d'énergie** », lancé le 23 février 2017, va permettre aux ménages, sous conditions de ressources, de bénéficier jusqu'au 31 mars 2018 d'une prime exceptionnelle pour les aider à financer certains travaux d'économies d'énergie. Ce dispositif a pour objectifs d'accélérer la rénovation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique.

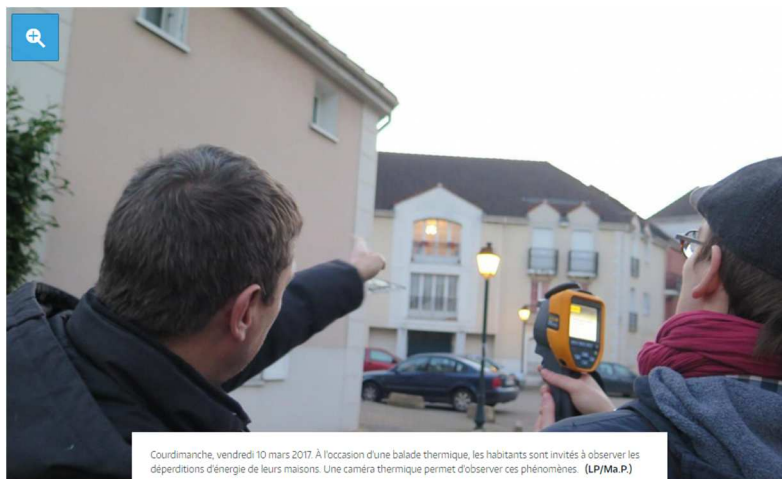


**Attention, ce dispositif n'est pas cumulable avec le programme Habiter Mieux !**

Pour en savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/cee-coup-pouce-economies-denergie>

## La ville de Courdimanche et l'Espace Info Energie luttent contre le gaspillage d'énergie

L'espace info énergie a réalisé une ballade thermique au sein de la ville de Courdimanche invitant les habitants observer les déperditions thermiques de leurs maisons.



Courdimanche, vendredi 10 mars 2017. À l'occasion d'une ballade thermique, les habitants sont invités à observer les déperditions d'énergie de leurs maisons. Une caméra thermique permet d'observer ces phénomènes. (LP/Ma.P.)

Pour plus d'informations : [Cliquez ici](#)

## Événement à venir

Atelier gratuit, tout public le mercredi 19 avril de 18h30 à 20h00.

### « Les étapes d'un projet de rénovation énergétique »

- Quand doit-on réaliser des travaux ?
- Par quels postes de travaux commencer ?
- Comment trouver une entreprise ?
- Quels matériaux choisir ?
- De quel financement peut-on bénéficier ?

Pour vous inscrire écrire à [info-energie@valdoise.fr](mailto:info-energie@valdoise.fr)

Pour en savoir plus :

<https://valdoise-energie.org/evenements/etapes-dun-projet-de-renovation-energetique/>

### Le saviez-vous ?

Dans les bâtiments d'avant 1974, l'eau chaude sanitaire représente 10 % de la facture énergétique. Dans un bâtiment rénové performant, les déperditions de l'enveloppe étant faibles, l'eau chaude sanitaire représente presque autant que le chauffage, 30 à 40 % de la facture énergétique.



## Quelques astuces pour réduire sa facture d'eau chaude sanitaire

### Régler au plus juste la température du chauffe-eau

⇒ une consigne de température entre 55 et 60°C suffit. En dessous vous risquez le développement de la légionnelle et au-dessus vous augmentez l'entartrage et le risque de vous brûler

### Isolez votre ballon d'eau et calorifuger les tuyaux d'eau chaude

⇒ vous éviterez ainsi les pertes de chaleur dans les espaces non chauffés

### Détartrez votre chauffe-eau électrique

⇒ le calcaire augmente la consommation électrique et réduit le volume d'eau du ballon

### Se laver les mains à l'eau froide

⇒ bien souvent le temps de se laver les mains est trop court pour que l'eau chaude arrive jusqu'à soi

### Remplacer vos robinets par des mitigeurs ou robinets thermostatiques

⇒ cela prendra moins de temps pour atteindre la température désirée

### Couper son chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours



Chauffe-eau thermodynamique

## Vous souhaitez en savoir plus ?

L'Espace Info Energie de Cergy peut vous proposer des ateliers pour apprendre à réduire vos consommations. N'hésitez pas à nous contacter pour organiser un événement dans votre commune.

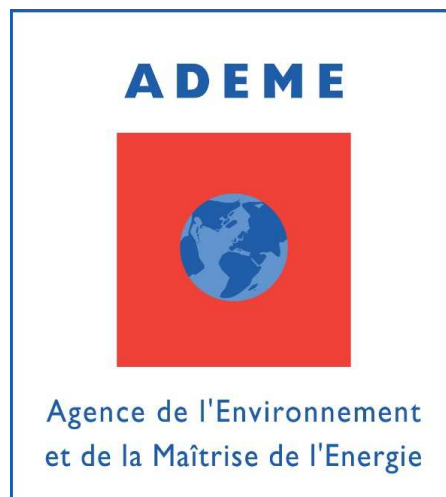
## Attention aux démarchages frauduleux

Des campagnes de démarchages téléphoniques frauduleux ont cours, usurpant le nom de l'ADEME pour vous tromper et vous inciter à réaliser des investissements de performance énergétique.

L'ADEME et ses agents ne **contactent jamais directement** les particuliers en vue de leur fournir des services commerciaux.

Par prudence, ne répondez jamais à ce type de pratique et signalez tout message suspect à l'ADEME.

Pour en savoir plus : [découvrez le dossier](#).



**Vous avez un projet de rénovation ? Une question sur les aides financières ?**

Alors contactez-nous au

**0 800 006 075**

**Service & appel  
gratuits**

Si vous souhaitez vous désabonner, contactez-nous.